



Promenade en Suisse romande

POUR UN QUESTIONNEMENT DES LIENS ENTRE LANGUE,
TERRITOIRE ET IDENTITÉ(S)

Hélène BARTHELMEBS-RAGUIN
(Université du Luxembourg, RU IPSE)

Pour citer cet article :

Hélène BARTHELMEBS-RAGUIN, « Promenade en Suisse romande – Pour un questionnement des liens entre langue, territoire et identité(s) », *Revue Proteus*, n° 15, (dés)identification postcoloniale de l'art contemporain, Phoebe Clarke et Bruno Trentini (coord.), 2019, p. 53-64.

Résumé

Longtemps les productions artistiques helvétiques ont été enfermées dans un rapport attraction / répulsion vis-à-vis du voisin français. Pourtant, si les artistes suisses sont proches géographiquement de la France, usent de la même langue et partagent des références communes, l'effet de frontière est ici tout à fait opérant et ses manifestations se retrouvent au niveau littéraire. La proximité entre ces deux aires culturelles amène les auteurs à interroger leur place sur la scène des littératures de langue française. Comment, dès lors, envisager ces écritures décentrées ?

littérature romande — centre/périphérie — assimilation/marginalisation — langue

Abstract

For a long time, Swiss artistic productions have been locked in an attraction / repulsion relation with the French neighbor. The Swiss artists are geographically close to France, they use the same language, and they share common references, however the border effects are here quite operative and their manifestations impact the literary level. The proximity between these cultural areas leads the authors to question their place on the scene of French-language literatures. How, then, consider these eccentric writings?

literature from Romandy — centre/periphery — assimilation/marginalisation — language

Promenade en Suisse romande

POUR UN QUESTIONNEMENT DES LIENS ENTRE LANGUE, TERRITOIRE ET IDENTITÉ(S)

Poser la question de la relation entre création artistique et appartenance identitaire, c'est d'abord interroger la tension entre l'individuel et le collectif, et celle entre le particulier et l'universel. Dès lors, si l'on s'intéresse aux littératures de langue française, on se trouve face à un champ d'étude particulièrement fécond : les œuvres francophones recèlent généralement la destruction d'identités figées, rendant compte de la transculturation produite par le colonialisme, à travers par exemple la déconstruction des genres littéraires, la subversion de l'héritage culturel du « dominant »... autant d'éléments qu'il est possible d'étudier par le biais des identités et des *Cultural Studies*, notamment au vu d'une différenciation par rapport à une norme, à un centre, c'est-à-dire à la polarisation française. Si cet écart fait souvent l'objet de revendications esthétiques marquées, à l'instar de la négritude ou des littératures postcoloniales, nous le retrouvons également dans « les francophonies du proche¹ » ; tensions qui ont été, entre autres, théorisées par Hal Foster² dans le passage de l'autre-lointain à l'autre-marginal-proche. Qu'il s'agisse de productions belges, luxembourgeoises ou encore suisses de langue française, celles-ci se caractérisent par une proximité avec la France qui leur valent simultanément assimilation et marginalisation. En effet, les différences entre les productions culturelles de ces aires géolinguistiques peuvent paraître inexistantes : ces littératures du proche et la littérature française partagent une langue commune ainsi que des références et des pratiques culturelles proches. Or, ces espaces littéraires ont chacun leur auto-

mie propre, ce qui nous amène à (ré)interroger ce qui pourrait être perçu comme un *universel littéraire*.

Pour la présente réflexion, nous nous attachons au cas de la littérature suisse de langue française, posant la question du rapport entre territoire, langue et production artistique. En cela, le concept d'identité y est central. En 1985, le critique et éditeur Bertil Galland a rédigé, dans l'urgence, l'entrée « Littérature suisse romande » de l'*Encyclopaedia Universalis*³. Ce faisant, il parvient à construire une identité littéraire cohérente des productions littéraires suisses, tout en conservant leurs spécificités. Il remettait ainsi en question la fameuse déclaration « la littérature romande n'existe pas » de Jacques Mercanton, qui déniait toute identité spécifique du fait de la langue d'écriture :

On ne peut pas parler d'une littérature romande, parce qu'une littérature se définit par la langue dans laquelle elle est écrite. Or, il n'y a point de langue romande et il n'y en a jamais eu. Ainsi, donc, le terme de « littérature romande », même si on en fait emploi assez souvent, n'a aucune signification⁴.

Or, cette déclaration, bien qu'elle traduise la prise de position de nombre d'auteurs et de critiques – nous y reviendrons –, vient en fait assimiler la littérature romande à la littérature française, la ramenant à la langue française d'écriture. Par extension, cela reviendrait à lisser tout corpus d'œuvres écrites en langue française, leur déniait du même coup toute identité en propre. Or, cette logique, à l'heure actuelle, est essentiellement une logique de marché littéraire⁵. Les relations qu'en-

1. Cette expression est un emprunt à Serge Bourjea qui a dirigé l'ouvrage *Francophonies du proche - Les poésies d'expression française en Suisse et en Belgique, aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 2013.

2. Hal FOSTER, dans Okwui Enwezor (dir.), *Intense proximité : une anthologie du proche et du lointain*, Paris, ArtLys, CNAP, 2012 ; Hal FOSTER, « L'artiste comme ethnographe ou la "fin de l'histoire" signifie-t-elle le retour de l'anthropologie ? », dans *Face à l'histoire, 1933-1996*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1996, p. 498-505.

3. Par la suite, cette notice sera éditée sous la référence : Bertil GALLAND, *La Littérature de Suisse romande expliquée en un quart d'heure*, Genève, Zoé, 1986.

4. Cité dans David BEVAN, *Écrivains d'aujourd'hui*, Lausanne, 24 Heures, 1986, p. 133.

5. À ce sujet, on pourra consulter l'article de François PROVENZANO, « La théorisation des littératures de la francophonie Nord : retour sur deux changements de paradigme », dans S. Bainbrigge et al. (dir.), *Francographies : identité et altérité*

treignent texte, auteur, langue et territoire nous ramènent cependant à la question des identités littéraires et auctoriales :

La problématique des interactions langues / littérature est complexe et concerne aussi bien l'autonomisation d'une littérature, les conditions de son émergence, la relation écrivain / public qui s'y établit et l'image du / des destinataire(s) projetée que les modèles dont dispose le texte pour représenter les relations entre les langues ou les niveaux de langue¹.

Longtemps les productions artistiques helvétiques ont été enfermées dans un rapport attraction / répulsion vis-à-vis du voisin français. Pourtant, si les artistes suisses sont proches géographiquement de la France, usent de la même langue, et partagent des références communes, l'*effet de frontière* est ici tout à fait opérant et ses manifestations se retrouvent au niveau littéraire : si la frontière s'avère invisible, elle n'en est pas moins active et génère une tension qui ne se résout pas entre centre (parisien²) et *périphéries* (étrangères), car :

[l]'inégalité entre les deux espaces, l'indéfinissable mais permanente et quasi insurmontable domination qu'exerce l'espace français induit – presque mécaniquement (et il faudrait ajouter légitimement) – la revendication, la proclamation d'une différence suisse, c'est-à-dire d'une définition nationale de la littérature³.

La proximité entre ces deux aires culturelles amène les auteurs à interroger leur place sur la scène des littératures de langue française. Comment, dès lors, envisager ces écritures décentrées ?

dans les espaces francophones européens, New York, Peter Lang, « Belgian Francophone Library », 2010, p. 37-55.

1. Lise GAUVIN, « D'une langue à l'autre. Surconscience linguistique de l'écrivain francophone », dans *L'Écrivain francophone à la croisée des langues*, Paris, Karthala, 1997, p. 5.
2. Cf. notamment l'ouvrage de Pascale CASANOVA, *La République mondiale des lettres* de 1999.
3. Pascale CASANOVA, Jérôme MEIZOZ, Pascale DEBRUÈRES, « Littérature française et littérature romande : effets de frontière », *A contrario*, n° 2, vol. 4, 2006, p. 154-163, <www.cairn.info/revue-a-contrario-2006-2-page-154.htm>, consultée le 10 juillet 2019.

Car, l'étiquette – ou plutôt le stigmat⁴ – au sens d'Erving Goffman, de « littérature francophone » qui leur est attribuée intervient comme une identité *a posteriori*. Dans le même temps, au niveau de l'auteur, revendiquer une identité suisse ou une identité française revient à prendre position dans un débat houleux. Certes, l'artiste s'attelle d'abord à ses écrits, mais l'identité qui va lui être attribuée suite à la réception de ses romans recèle une incidence forte sur la vie de son œuvre, car si la place dominante de la littérature française apparaît assurée, les littératures de langue française ne cessent de devoir se justifier. Il y a bien une hiérarchisation, car la littérature française n'appartient pas au panorama des littératures francophones ; et il existe une séparation nette entre ces aires géolinguistiques – clivage qui est d'ailleurs aussi vivace au niveau de l'Enseignement supérieur. Dans un contexte de mondialisation de la littérature – pensons, notamment, à la tribune du journal *Le Monde* intitulé « Pour une "littérature-monde" en français⁵ » (2007) – la question de l'identité de ces littératures est plus que jamais vivace. Par-delà la traditionnelle tension entre un centre parisien et des périphéries, par-delà les présupposés de la

4. Erving GOFFMAN, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, A. Kihm (trad.), Paris, Éditions de Minuit, « Le Sens commun », 1975 [1963].

« C'est Erving Goffman qui a fait du stigmat (étymologiquement une marque durable sur la peau) un concept sociologique, en l'étendant à tout attribut social dévalorisant, qu'il soit corporel ou non – être handicapé, homosexuel, juif, etc. Le stigmat n'est pas un attribut en soi : il se définit dans le regard d'autrui. », Corinne ROSTAING, « Stigmat », dans P. Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, « Que Sais-je ? », p. 100.

5. « Pour une "littérature-monde" en français », *Le Monde*, article du 15 mars 2007, URL : <https://www.lemonde.fr/livres/article/2007/03/15/des-ecrivains-plaident-pour-un-roman-en-francais-ouvert-sur-le-monde_883572_3260.html>, consultée le 10 juillet 2019. Cette tribune, parue dans *Le Monde* à l'initiative de Jean Rouaud et Michel Le Bris, fait suite au constat de la remise de prix littéraire à des écrivains non issus de l'Hexagone. Signé par une cinquantaine d'écrivains, ce manifeste proclame la naissance d'une « littérature-monde en français » et, selon ses propres termes, « signe l'acte de décès de la francophonie ». À la fin mai de la même année sera publié chez Gallimard l'ouvrage faisant suite au manifeste : J. Rouaud, M. Le Bris (dir.), *Pour une littérature-monde*, 2007.

réception des œuvres de langue française, et les clichés stigmatisants, comment penser les spécificités de la littérature romande en regard avec les tensions entre « identification » et « désidentification » qui caractérisent les littératures de langue française ?

Entrée en matière : réflexions liminaires

Commençons par replacer la littérature suisse de langue française dans son contexte politico-linguistique. C'est une évidence, la société suisse, ne serait-ce que par sa proximité géographique, apparaît comme extrêmement proche de la culture française. Néanmoins, le puzzle linguistique qui la caractérise pose la question des enjeux identitaires collectifs, et ce notamment du fait que le plurilinguisme institutionnel et officiel est reconnu depuis le XIX^e siècle et qu'il est garanti dans les Constitutions fédérales successives :

La Suisse représente la situation la plus particulière [des langues alloglottes dans les espaces communicatifs romans] puisque quatre langues, dont trois romanes, coexistent comme langue nationale : l'allemand (dans la Suisse alémanique), le français (dans la Suisse romande), l'italien (dans le canton du Tessin et dans les quatre vallées des Grisons) et le romanche ou rhéto-roman (dans le canton des Grisons)¹.

La volonté de plurilinguisme est clairement revendiquée et la Suisse n'a pas connu réellement de conflits linguistiques, bien que le suisse allemand y soit majoritaire et que des tensions se traduisent notamment par l'usage d'expressions telles que *Röstigraben*² – utilisées par les francophones pour

désigner les germanophones. En 2001, le français y était parlé par 20,4% de la population. Au niveau géographique, seuls quatre cantons sur vingt-six sont unilingues francophones : ceux de Genève, de Vaud, de Neuchâtel et du Jura. Les cantons de Fribourg, du Valais et de Berne sont bilingues, usant de l'allemand et du français. Parmi les auteurs que nous évoquerons dans le présent article, une majorité d'entre eux est originaire des cantons du Valais, de Vaud et de Neuchâtel. Néanmoins, le plurilinguisme représente de fait une part de l'identité collective et individuelle, inscrivant donc la pluralité au cœur de la Suisse et de son histoire.

Écrivains romands, écrivains helvètes³, ou écrivains suisses de langue ou d'expression française, les dénominations sont nombreuses, et recouvrent des réalités différentes. Les Suisses posent d'ailleurs la même question en s'interrogeant sur le caractère obsolète et stigmatisant qu'aurait la terminologie historico-géographique « romand ». En effet, l'adjectif « romand » est une réfection de l'adjectif « roman » d'après « normand », où le suffixe *-mand* est l'adaptation française du germanique *mann* « homme », emprunté au norrois de Normandie. Le terme apparaît en 1723 dans le titre *Histoire de la Suisse romande* de l'historien vaudois Abraham Ruchat. Notons que la dénomination « Suisse française » était courante au XIX^e siècle et reflétait l'influence culturelle et le prestige de la France. Durant la Première Guerre mondiale, dans la presse et pour des raisons éminemment politiques, elle a cédé la place à « Suisse romande » pour affirmer une unité nationale menacée par les divisions linguistiques. Au XX^e siècle, cette question de la dénomination (et du stigmate qui l'accompagne), reste sensible. Citons, en guise d'exemple, Corinna S. Bille qui a refusé avec la dernière énergie le qualificatif de « littérature romande » – et de littérature féminine d'ailleurs –, craignant que ces étiquettes ne dévalorisent son œuvre et ne lui fassent perdre son lectorat français et masculin. Cette réaction de Corinna S. Bille souligne la force de la domination

1. Martin-Dietrich GLESSGEN, *Linguistique romane. Domaines et méthodes en linguistique française et romane*, Paris, Armand Colin, 2008 [2007], p. 48.

2. *Röstigraben* signifie littéralement « fossé de Röstli » (galette de pommes de terre typique des pays germaniques), mais cette expression est généralement traduite par « rideau de Röstli » et correspond à une frontière culturelle entre les suisses romands et germanophones. Cette ligne de démarcation désigne plus des divergences culturelles que des régions de langues différentes. À ce sujet, on pourra consulter A. Thibault (dir.), « Röstigraben », in *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain*, Carouge-Genève, Éditions Zoé, p. 642-644.

3. *Helvète* renvoie à une réalité ancienne et il est aujourd'hui remplacé par *suisse* ; on le relève cependant avec une valeur littéraire ou plaisante.

qu'exerce la littérature française sur les littératures francophones. De même, Benjamin Constant serait le premier écrivain suisse de langue française à avoir renié la Suisse pour tendre à une identité française, qui ne lui sera jamais réellement accordée, comme le précise Roger Francillon dans une interview accordée au journal *Le Temps*¹. Contrairement à la France, où les institutions littéraires de reconnaissance sont nombreuses, la culture suisse semble se méfier de la figure de l'écrivain et ne lui accorder que peu de place². Il faudra attendre la fin du xx^e siècle pour que quelques ouvrages tendent à construire une Histoire littéraire, unifiée, des œuvres suisses de langue française³.

Cette emprise d'une aire géolinguistique sur une autre nous renvoie au concept bourdieusien de *champ*, qui permettrait d'appréhender les rapports de force qui lient France et périphéries. Dans son article « Existe-t-il une littérature belge⁴ ? », Pierre Bourdieu relève que cette question semble n'intéresser que les Belges et que les auteurs rices y répondent en fonction de la place qu'elles ils occupent ou voudraient occuper sur la scène littéraire française. Les travaux de Pierre Halen réinterrogent la notion de *champ*, soulignant notamment que « d'une zone "périphérique" à l'autre, les textes et les écrivains circulent peu, n'interfèrent guère l'un avec l'autre et, jusqu'à présent, ne se renvoient que rarement la balle⁵ »,

ce qui ne génère que des cohérences partielles. Cette remarque peut s'appliquer à la littérature suisse avec le concept d'*antichambre*, tel que le formulait Milan Kundera à propos de la *Weltliteratur* : « Il y a, en Europe, d'un côté les grands pays et de l'autre les petits ; il y a les nations installées dans les salles de négociation et celles qui attendent toute la nuit dans l'antichambre⁶ ». Et effectivement, c'est toujours la question de la reconnaissance qui se joue ici : la consécration littéraire provenant d'un centre parisien, la valeur des œuvres de langue française semble se mesurer à l'aune du champ dominant français et au pouvoir symbolique qu'il confère aux écrivains qu'il reconnaît. Ce sont bien des relations dominant / dominés qui sous-tendent les relations entre ces aires culturelles, et notamment à travers l'expression d'une forme de complexe d'infériorité face à l'impérialisme littéraire français – ce qui ne se retrouve pas au niveau de la reconnaissance nationale, d'ailleurs. L'Histoire littéraire suisse est marquée par ces interrogations, à l'instar de l'identité romande telle qu'elle a été saisie au xx^e siècle notamment par deux de ses plus illustres représentants, Ferdinand Ramuz ou Gustave Roud, qui cherchaient à se rapprocher du modèle français de la littérature. Se posent dès lors deux questions : celle de l'identité donnée par le territoire suisse romand qui se pense comme une cohérence depuis au moins le xvii^e siècle, et forme donc une alternative avec la France ; et celle de la langue de ces auteurs rices, le français, que ce soit le français « standard » ou celui marqué les régionalismes romands.

Ainsi, une spécificité dont nous ne saurions faire l'économie dans cette réflexion est celle de la réflexivité dont font montre les auteurs romands au xx^e et xxi^e siècles. Une véritable effervescence gagne la Suisse littéraire à l'aube du xx^e siècle, et rend compte de la dimension interculturelle du questionnement quant à la place des écrivains romands. C'est notamment le cas des revues *La*

1. Éléonore SULSER, entretien avec Roger Francillon : « Quand la littérature et les textes inventent et interrogent l'identité des Romands », *Le Temps*, article du 13 mai 2011, <<https://www.letemps.ch/culture/litterature-textes-inventent-interrogent-lidentite-romands>>, consultée le 10 juillet 2019.

2. Voir notamment Pascale CASANOVA, Jérôme MEIZOZ, Pascale DEBRUÈRES, « Littérature française et littérature romande : effets de frontière », *A contrario*, n° 2, vol. 4, 2006, p. 154-163.

3. Citons à ce sujet, plusieurs tentatives cherchant à conceptualiser la littérature romande au travers d'historiographies : Manfred GSTEIGER, *La Nouvelle littérature romande*, Vevey, Bertil Galland, 1978 ; Roger FRANCILLON, *Histoire de la littérature en suisse romande*, 4 tomes, Lausanne, Payot, 1990 ; C. Calame (dir.), *Sept cents ans de littérature en Suisse romande*, Paris, La Différence, 1991 ; A. Nicolier, H. C. Dahlem (dir.), *Dictionnaire des écrivains suisses d'expression française*, Genève, GVA, 1994.

4. Pierre BOURDIEU, « Existe-t-il une littérature belge ? », *Études de lettres*, n° 4, 1985, p. 5.

5. Pierre HALEN, « Notes pour une topologie institutionnelle du système littéraire francophone », dans P. S. Diop,

H. J. Lüsebrink (dir.), *Littératures et Sociétés africaines. Regards comparatistes et perspectives interculturelles. Mélanges offerts à János Riesz à l'occasion de son soixantième anniversaire*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2001, p. 55.

6. Milan KUNDERA, *Die Weltliteratur II*, Paris, Gallimard, 2005, p. 47.

Voile latine et *Les Cahiers vaudois*, fondées respectivement par Charles-Ferdinand Ramuz en 1904 et par Edmond Gilliard en 1914. Les tensions existant alors entre une culture suisse façonnée par les traditions alémaniques et les aspirations romandes amènent à l'émergence d'une volonté identitaire de la part des écrivains francophones. Mais, rapidement, deux visions s'affrontent. Ramuz déclare, ancrant alors profondément l'esthétique littéraire dans une perspective nationaliste :

Je voudrais [...] que vous appeliez vos cahiers : *Cahiers vaudois*. Il faut insister là-dessus [...]. Il faut que se soit contre universitaire, contre intellectuel, c'est-à-dire vivant¹.

Et Edmond Gilliard de répondre :

Au nom de nation : France, répond un nom de langue : le français. [...] [À] notre nom de nation : Pays vaudois, ne répond aucun nom propre de langue ; pour la langue, le pays de Vaud est pays français. Il n'y a donc, proprement de littérature vaudoise, pas de littérature romande, encore moins, cela s'entend, de littérature suisse².

Et cette scission perdure aujourd'hui encore, que ce soit sous la plume des écrivain·e·s ou dans la critique, les auteur·rice·s étant bien sûr sensibles aux étiquettes attribuées à leurs œuvres et les légitimant, ou non, sur la scène internationale. Ces déclarations des écrivain·e·s, montrant la grande « surconscience linguistique³ » dont elles ils font preuve viennent ébranler la notion de champ telle qu'elle a été pensée par Pierre Bourdieu, car elles soulignent que les écrivain·e·s sont certes préoccupé·e·s par la légitimation de leurs productions artistiques par les instances françaises – et surtout parisiennes –, mais interrogent aussi les tensions et les enjeux nationaux. Plus récemment, de nouvelles visions ont émergé chez les écrivain·e·s, cherchant à s'affranchir des frontières de la théorie et à proposer des modèles plus ouverts à l'in-

terculturalité moderne, à l'image de Nicolas Bouvier qui œuvre pour le nomadisme :

Je veux célébrer ici une Suisse dont on parle trop peu : une Suisse en mouvement, une Suisse nomade qu'on évoque trop rarement, une Suisse saisie depuis deux mille ans par la tentation et la passion « d'aller et revenir ». Ce silence et cette omission m'irritent. Ce nomadisme m'intéresse⁴.

Il s'agit donc de tendre à une littérature en mouvement, vivante, qui concerne l'ensemble de la production culturelle suisse, au-delà de toute considération linguistique. Pourtant la scission perdure ; à la question « la littérature suisse existe-t-elle ? » posée par Alice Mignemi, Anne-Lise Grobéty répond « qu'il n'existe pas une littérature suisse. Il y a trop de différences culturelles et linguistiques. Il existe une littérature romande⁵ ».

On le voit à travers ces quelques citations représentatives des tensions qui lient nation, culture et langue d'expression : les auteur·rice·s se sont attaché·e·s à définir leur littérature, aussi bien dans leurs œuvres littéraires que dans leurs réflexions critiques ou dans les entretiens accordés. La question de la définition et de l'identité excède de loin les travaux critiques académiques pour devenir un questionnement central de la part des artistes. Ils dépassent ainsi une pensée binaire qui enferme les littératures de langue française dans un tiraillement unilatéral entre un centre français et des périphéries francophones. Ainsi, ces auteur·rice·s affirment par leurs écrits-mêmes qu'il serait profondément erroné de réduire la littérature romande – de même que les littératures suisse ou luxembourgeoise – à des sous-champs de la littérature française. Par conséquent, c'est bien une préoccupation majeure qui se détache, à la fois présente dans les textes et dans les cotextes, qui rassemblent ces auteur·rice·s : la question d'une identité littéraire romande.

1. Charles-Ferdinand RAMUZ, *Lettres 1900-1918*, Lausanne, Guilde du livre, 1956, p. 290.

2. Edmond GILLIARD, « Du pouvoir des Vaudois », in *Œuvres complètes*, Genève, Trois collines, 1965, p. 13.

3. Lise GAUVIN, *op. cit.*

4. Nicolas BOUVIER, *L'Échappée belle. Éloge de quelques pèlerins*, Genève, Métropolis, 1996, p. 11.

5. Alice MIGNEMI, *Entretien inédit avec Anne-Lise Grobéty*, La-Chaux-du-Milieu, 17 Août 2009, disponible sur le site de l'éditeur Bernard CAMPICHE, <<http://www.campiche.ch/pages/auteurs/Grobety.html>>, consultée le 10 juillet 2019.

Vers une reconnaissance des spécificités : l'exemple du territoire

Il convient tout d'abord de relever un paradoxe qui nous paraît primordial pour la compréhension de la littérature romande. La nature et surtout les paysages idylliques font pleinement partie de l'horizon d'attente qui accompagne inmanquablement la lecture des œuvres suisses. Cette approche culturelle des œuvres artistiques a le grand désavantage de réduire l'esthétique littéraire romande à une série de clichés plus ou moins malheureux, tels le lac, la montagne et sa verticalité, l'identité régionale (si singulière qu'on l'emploie forcément au singulier). S'il est vrai que les paysages suisses bénéficiaient d'emblée d'une légitimité au niveau européen, les auteurs n'ont pas cherché avec force à se dégager de ces *topoi*. L'écriture de Jean-Jacques Rousseau apparaît comme l'illustration de cette *écriture terrienne* dont les auteurs cherchent à se démarquer :

Au levant les fleurs du printemps, au midi les fruits de l'automne, au nord les glaces de l'hiver : elle réunissait toutes les saisons dans le même instant, tous les climats dans le même lieu, des terrains contraires sur le même sol, et formait l'accord inconnu partout ailleurs des productions des plaines et de celles des alpes. Ajoutez à tout cela les illusions de l'optique, les pointes des monts différemment éclairées, le clair-obscur du soleil et des ombres, et tous les accidents de lumière qui en résultaient le matin et le soir ; vous aurez quelque idée des scènes continuelles qui ne cessèrent d'attirer mon admiration, et qui semblaient m'être offertes en un vrai théâtre ; car la perspective des monts étant verticale frappe les yeux tout à la fois et bien plus puissamment que celle des plaines qui ne se voit qu'obliquement, en fuyant, et dont chaque objet vous en cache un autre¹.

La nouvelle génération écrivaine du xx^e siècle se dégage de la vision rousseauiste² de la Suisse : Gustave Roud refuse de réduire le territoire suisse à sa verticalité dans *Le Petit Traité de la marche en*

plaine (1932), et Nicolas Bouvier quant à lui dénoncera plus tardivement « la verticalité à laquelle toujours l'étranger nous renvoie et qui nous agace³ ». Pour ce dernier, ce n'est pas tant la toponymie des lieux, ce cliché maintes fois rebattu, que l'élévation spirituelle qui se joue :

en écriture, c'est bien plus difficile *puisque l'écriture elle-même est déjà un détour*. [...] Il faut travailler sur deux plans, que l'enchaînement des idées soit compréhensible, aisé, et mène l'esprit du lecteur quelque part, et puis, second plan plus important, que la matière des mots (sans égard pour leur sens) crée dans l'esprit du lecteur une autre trame, une succession de chocs plus obscurs, plus réels, qui coule à pic presque aussitôt au fond de la conscience et sert d'ancre, de corps mort aux idées du texte qui flottent à la surface, à portée de main⁴.

Le paysage et les pérégrinations du promeneur solitaire⁵ ne sont ici pas un simple *decorum*, mais le « pré-texte » (au sens premier) à une esthétique littéraire et une poétique susceptibles d'enclencher une réflexivité de l'écriture. Les mythes helvétiques sont dénoncés par les écrivains eux-mêmes, qui s'emploient à développer à la fois une conscience historique et géographique, et une recherche esthétique et stylistique. Il n'y a donc pas d'*identification au territoire*, de fait local, mais plutôt une réflexion des auteurs qui s'appuie sur le territoire comme pré-texte (toujours au sens premier) à aborder la création artistique qui, elle, est universelle.

3. Nicolas BOUVIER, *L'Art populaire en Suisse*, Carouge-Genève, Désertina & Zoé, 1999, p. 21.

« Pour Nicolas Bouvier, l'art populaire n'est pas spécifique à une seule région. C'est ainsi que l'on retrouve en Souabe et en Alsace les lettres d'amour si bien connues en Suisse. Comme on retrouve, à l'identique, les rosaces sculptées des anciens meubles rustiques suisses sur le bonnet des femmes kalmouks, au fond de la Sibérie. Ainsi l'art populaire, écrit Nicolas Bouvier, nous permet de "parcourir la planète sur un tapis volant par archétypes interposés". » (4^e de couverture)

4. Nicolas BOUVIER, Thierry VERNEY, *Correspondance des routes croisées*, Vevey, Zoé, p. 927-928. Nous soulignons.

5. Il s'agit ici bien entendu d'une référence aux *Réveries du promeneur solitaire* (1782).

1. Jean-Jacques ROUSSEAU, *Julie ou la nouvelle Héloïse*, Paris, Garnier-Flammarion, 1967, p. 44.

2. Un autre exemple tout à fait marquant : Jean-Jacques ROUSSEAU, « Lettre XXIII », *Lettre du Valais* (1761).

En contrepoint de la place de la littérature suisse sur la scène mondiale se pose la question de la reconnaissance de spécificités nationales. Appartenant aux « littératures mineures¹ », au sens de Gilles Deleuze et Félix Guattari, les auteurs suisses romands engagent dans leurs œuvres une réflexion quant à la nation et au territoire, en cela qu'ils sont littéralement un ancrage identitaire. En jouant sur l'homophonie entre *ancrage* et *encre*, nous pourrions lier dans ces écritures contemporaines la poétique littéraire et l'écriture du territoire. La Suisse se dessine sous leur plume, chargée de mémoire et d'identités. Les auteurs s'attachent aux interstices, aux failles et aux blessures. Ainsi, ce ne sont pas les frontières territoriales qui importent, mais plutôt les communautés de destin et d'expérience : ce sont celles-ci qui parlent véritablement d'un territoire vécu et partagé. Gustave Roud, le poète-marcheur, apparaît comme une des grandes figures littéraires du début du xx^e siècle célébrant la beauté du territoire suisse : « Et tous deux nous verrons enfin ce que j'ai vu : l'instant d'extase indicible où le temps s'arrête, où le chemin, les arbres, la rivière, tout est saisi par l'éternité. Suspens ineffable !...² » Ces *topoi* littéraires peuvent être lus à la lumière de la géopoétique et de la géocritique initiée par Bertrand Westphal³, ainsi qu'à l'écopoétique, avec le récent ouvrage de Pierre Schoentjes, *Ce qui a lieu. Essai d'écopoétique* (2015). À titre d'exemple, le texte de Jérôme Meizoz – universitaire et auteur – intitulé *Haut Val des loups*⁴ (2015), donne à voir, sur fond de fait divers, non seulement la géographie suisse, mais aussi un vaste réseau intertextuel. Dans cette

œuvre contemporaine, un jeune militant écologiste est battu à mort par des agresseurs anonymes ; le narrateur, ami du jeune homme, et s'adressant à la deuxième personne à un interlocuteur implicite (« Tu »), revient dans la région vingt-cinq plus tard pour connaître la vérité. Une forme d'*omerta* règne sur le Haut Val, soumis aux forces économiques du tourisme et de l'immobilier ; pourtant la région, presque personnifiée, résiste :

Le Haut Val (obturé à l'est par un glacier et à l'ouest par un lac) et ses allures de corridor sans issue ; les autochtones y vivaient depuis des siècles comprimés entre deux chaînes de montagnes, bon an mal an, ignorant les ciels immenses d'Asie ou d'Afrique, mais avec le soutien de la religion, dominés tantôt par ceux du Haut et leur langue rugueuse, tantôt par ceux du Bas dont les armées avaient toujours remonté le Val ; ceux qui étaient demeurés chez eux s'étaient bâti un fier récit (ils disaient une identité), à partir de cette situation plutôt inconfortable sur une terre aux hivers interminables, envahie de marais ou de glaces, faisant nécessité vertu jusqu'à proclamer bénie de Dieu cette cuvette ou ce couloir que les poètes officiels aimaient comparer généreusement à un berceau ; ayant en eux, dès lors, avec l'orgueil des survivants, la colère ombrageuse contre qui se mêlerait de leurs affaires, leur rappellerait l'ingratitude du lieu, le peu de promesses qu'il tenait, l'exiguïté des terres et, partant, leur malchance, le retrait où ils étaient tenus par une géologie impitoyable ; eux, ayant luté des siècles contre ces terres amères, impavides et revêches, auxquelles ils avaient bien dû, pour ne pas désespérer, prêter des beautés secondes ; œuvrant pour rendre cette nature peu à peu habitable à coups de pioches et de fusils, la tenant en respect comme une sourde menace, un ennemi séculaire [...]⁵.

Face aux violences modernes et au silence qu'elles imposent, Meizoz fait entendre la voix de l'Histoire romande au travers d'un territoire créateur d'identités fortes, ainsi que celle de l'Histoire littéraire de la Suisse de langue française par le biais de références intertextuelles explicites, parmi lesquelles Maurice Chappaz et son célèbre pamphlet *Les Maquereaux des cimes blanches* (1976). La défense

1. Gilles DELEUZE, Félix GUATTARI, *Kafka. Pour une littérature mineure*, Paris, Minuit, 1975.

2. Gustave ROUD, *Air de la solitude*, suivi de *Campagne perdue*, Montreux, L'Âge d'homme, « poche suisse », 1995 [1978], p. 20.

3. Bertrand WESTPHAL, *La Géocritique. Réel, fiction, espace*, Paris, Éditions de Minuit, « Paradoxe », 2007.

4. Jérôme MEIZOZ, *Haut val des loups*, Carouge-Genève, Édition Zoé, 2015. Voir site de l'éditeur <<http://www.editions-zoe.ch/livre/haut-val-des-loups>>, consultée le 10 juillet 2019.

Au sujet de cette œuvre, on lira avec profit l'analyse écopoétique qui en a été faite par Claire Jaquier, « Écopoétique un territoire critique », *Écopoétique*, Fabula, <http://www.fabula.org/atelier.php?Ecopoetique_un_territoire_critique#_ftnref57>, consultée le 10 juillet 2019.

5. *Idem*.

de l'environnement devient le prétexte à aborder le territoire comme source des identités et de l'écriture. Pensons, entre autres, à Charles-Ferdinand Ramuz qui, dans *Raison d'être* (1913), écrivait au sujet de ses chapitres et de ses livres qu'ils :

n'(ont) pu être écrits que chez nous, parce que copiés dans leur inflexion sur telle courbe de colline ou scandés dans leur rythme par le retour du lac sur les galets d'un beau rivage, quelque part, si on veut, entre Cully et Saint-Saphorin¹.

Habiter un lieu devient un processus de (ré)appropriation de la mémoire collective, une volonté d'inscription dans une communauté de destin. Les identités suisses, chez ces auteurs, s'enracinent dans une forte charge émotive et un vécu partagé. Elles sont, dès lors, avant tout fédératives, et déconstruisent les identités plaquées *a posteriori*.

Postures d'auteur riches

Les identités auctoriales romandes sont donc bien plus complexes que l'assimilation à une littérature française le laisserait supposer. Pour les auteurs riches suisses, construire leurs auctorialités passe de manière récurrente par les thèmes communs abordés et la mise en scène de l'énonciation. La notion de posture littéraire souligne la construction du discours comme étant à la croisée de l'individuel et du collectif. « Manière *singulière* d'occuper une "position" dans le champ littéraire² », la posture renvoie à la mise en discours individuelle d'un imaginaire collectif³.

On l'a vu, l'identité ne se réduit donc pas à la langue d'écriture, même si, bien sûr, « la langue est la demeure de l'Être⁴ ». Cela est d'autant plus vrai

pour l'écrivain romand que Jean Starobinsky décrivait comme bénéficiant d'un « décalage fécond⁵ », prenant naissance dans les innombrables distinctions qu'il convient de faire : certes, la Suisse romande est une partie de la Suisse, mais elle relève aussi de la linguistique française. Ainsi, le critique souligne : « Il faudra nécessairement recourir à l'analyse et séparer des plans divers : langage, culture, institutions politiques, particularités religieuses⁶ ». Ce qui revient à prendre en compte également les distinctions culturelles. L'unité linguistique n'est pas seule garante d'une unité littéraire, et ce, d'autant que la langue française n'est pas une « langue d'emprunt⁷ » et que cela fait au moins deux siècles que la Suisse romande se perçoit comme une entité culturelle.

Ainsi, il s'agit d'un point de vue d'étude de la langue, et de sa poétique, de se détacher des critères français d'appréciation pour dégager la créa-

ber den Humanismus, in Wegmarken (1919-1958), F.-W. Von Herrmann, Seminar Vittorio Klostermann, Frankfurt am Main 1976 [1947], p. 313.

5. Jean STAROBINSKI, « L'écrivain romand : un décalage fécond », in Peter-André Bloch (dir.), *La Licorne*, La Suisse romande et sa littérature, n° 16, revue de l'université de Poitiers, 1989.

6. *Ibid.*, p. 17. L'auteur poursuit à propos des cantons suisses : « Si les Vaudois idéalisent leurs rapports fantasmés au canton de Vaud, l'on est tenté de parler d'une réplique presque du côté des autres cantons. Tel le Valais qui fait l'objet du *Portrait des Valaisans* de Maurice Chappaz, et encore dans le *Valais au gosier de givre*. Quant aux jurassiens, l'histoire politique et culturelle qui a mené au détachement et à l'autonomie du Jura par rapport à Berne en 1978 démontre bien de cette manière, la même relation qui lie les Vaudois et les Valaisans à leurs cantons. Comment donc appréhender l'écrivain suisse romand soumis à ces décalages multiples ? Que signifie par exemple, un décalage de l'écrivain valaisan, vaudois, jurassien, genevois par rapport aux cantons satellites, et à l'univers helvétique ou suisse qui ne se pose et s'impose que par la donnée politique ? Entre ce morcellement identitaire et ces appartenances multiples, l'unité linguistique peut-elle assurer à l'écrivain romand une cohérence identitaire qui lui éviterait les paradoxes aporétiques ? »

7. « [D]ans les territoires situés entre le Jura et les Alpes, la langue française est comme naturellement présente. Elle n'y est pas une langue d'emprunt. Elle ne s'accompagne d'aucun souvenir de conquête ou d'expansion : elle constitue un milieu immémorial. » Jean STAROBINSKY, « L'écrivain romand : un décalage fécond », *op.cit.*, p. 56. Le dossier a été récemment mis en ligne. Pour la contribution de Jean Starobinsky, voir : <<http://licorne.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=6309>>, consultée le 10 juillet 2019.

1. Charles-Ferdinand RAMUZ, *Raison d'être, Œuvres complètes, Essais*, t. 1, Genève, Slatkine, 2009, p. 36.

2. Jérôme MEIZOZ, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine Érudition, 2007, p. 18. Nous soulignons.

3. À ce sujet, on consultera avec profit l'article suivant : Denis SAINT-AMAND, David VRYDAGHS, « Retours sur la posture », *CONTEXTES*, n° 8, 2011, <<http://contextes.revues.org/4712>>, consultée le 10 juillet 2019.

4. Traduction personnelle de la fameuse phrase de Martin Heidegger, « *Die Sprache ist das Haus des Seins* » dans *Brief ü-*

tivité et les innovations stylistiques des œuvres suisses romandes. Pour reprendre la question posée par Jérôme Meizoz, quelles spécificités peuvent être dégagées pour ces « centraux excentriques¹ » que sont les Suisses romands ? Pour Ramuz, déjà, se dessinait la piste de l'interculturalité :

N'oublions pas que nous sommes sur toutes les frontières : celles de trois langues et de trois grandes civilisations, celle de deux dialectes, oc et oïl ; posés au point précis où les eaux hésitent entre le Rhône et le Rhin ; car peut-être que cet embarras ne va pas sans une certaine richesse ; peut-être suppose-t-il justement un grand nombre de possibilités entre lesquelles nous avons à choisir².

Et cette réflexion fait écho au concept de la littérature-monde en langue française, qui, selon les signataires du Manifeste de 2007,

consciemment affirmée, ouverte sur le monde, transnationale, signe l'acte de décès de la francophonie. Personne ne parle le francophone, ni n'écrit en francophone [– propos qui n'est pas sans faire écho à la formule de Mercanton en son temps]³.

Sur une scène littéraire dominée par la question de la littérature-monde⁴, les auteurs tendent finalement à chercher une place qui évite la double

impasse de l'assimilation à la culture française et la folklorisation de leurs écritures ; car il y a finalement une confrontation violente des écrivains de langue française aux théories critiques relevant des littératures francophones.

Nous voudrions nous arrêter sur deux auteurs contemporains qui, par leurs écritures, échappent à ces deux extrêmes et demeurent des « inclassables » pour les uns comme pour les autres. Tout d'abord, le vaudois Philippe Jaccottet⁵. Poète et traducteur⁶, il apparaît comme un écrivain emblématique du travail créateur de la langue. Ce faisant, son écriture fait preuve d'une grande et subtile réflexivité quant à la langue d'écriture :

Il y a du vrai dans cette appréhension que cela se passe à distance, ailleurs, comme si le texte murmuré l'était bien dans une langue étrangère, comme si l'on nous faisait signe au-delà d'une frontière, là-bas⁷...

L'esthétique du poème, ancrée dans le territoire, est indissociable d'un regard critique qui englobe la création littéraire et l'écriture poétique : c'est une réflexion sur le langage et ses capacités de création qui se dessine dans les paysages jaccottetiens. Il reste certes un « poète du paysage », mais son travail poétique l'éloigne de la classification d'écriture du terroir. Nous ne résistons pas à citer davantage *Paysages avec figures absentes* :

Me serais-je converti aux éléments ?
 Qui me désaltère de cette eau ?
 J'entre et je bois
 Ce ne peut être qu'un dieu qui m'invite à cette porte de paille
 Je m'agenouille dans l'herbe pleine d'air
 Si je me couchais maintenant dans la terre, je volerais.
 La terre en cet endroit se creuse
 Elle recueille l'eau dans un bassin d'herbes couchées
 Je m'y abreuve longtemps
 Puis je m'appuie à la barrière de paille
 Ah, qu'on me fasse une ombre de ce vallon !
 Je vois au fond briller l'ombre de l'illimité⁸.

1. Il ne faudrait pas rapprocher artificiellement ces trois géo-linguistiques que sont la Belgique, le Luxembourg et la Suisse et en lisser ainsi les particularités. Néanmoins, on retrouve des similitudes chez ces littératures du proche qui permettent de les penser avec les outils critiques actuels.

2. Source de seconde main, citée dans Jacqueline EIDELMAN, Nathalie RAGUET-CANDITO, « L'exposition La Différence et sa réception en Suisse, en France et au Québec. Le visiteur comme expert, médiateur et ethnologue », *Ethnologie française*, 2002, n° 2, vol. 32, p. 366.

3. « Pour une "littérature-monde" en français », *op. cit.*

4. Pour une critique de la littérature-monde, on pourra consulter Jean-Gérard LAPACHERIE, « La littérature sans le monde », *Mondes francophones*, article du 18 septembre 2007, <<https://mondesfrancophones.com/espaces/philosophies/la-litterature-sans-le-monde/>>, consultée le 10 juillet 2019 ; Blaise WILFERT-PORTAL, « La littérature française dans la mondialisation », *La Vie des idées*, article du 1^{er} juillet 2008, <<https://laviedesidees.fr/La-litterature-francaise-dans-la.html>>, consultée le 10 juillet 2019.

5. Philippe JACCOTTET s'est vu décerner en 2014 le Grand Prix suisse de littérature pour l'ensemble de son œuvre.

6. Il aura traduit, entre autres, Rilke, Hölderlin, Musil, Ungaretti, etc.

7. Philippe JACCOTTET, *Paysages avec figures absentes*, Paris, Gallimard, 1976 (1970), p. 61.

8. *Ibid.*, p. 70.

Cet exemple illustre une « surdétermination métaphorique¹ » qui donne à voir l'invisible : ce ne sont pas tant les lieux qui émergent de ces images poétiques, mais des perceptions qui englobent l'absence. Le *punctum* de l'œuvre est donc ailleurs, car « l'image cache le réel, distrait le regard² ». C'est dans le terme « Illimité », avec majuscule, que nous trouvons cette aspiration à l'universel qui caractérise l'écriture de Philippe Jaccottet. À noter néanmoins que ses premiers poèmes ont été reniés par l'auteur en 1971 au moment où paraissait, sous sa supervision, le recueil *Poésie. 1946-1967* ; car, justement, ces derniers manifestaient un ancrage fort terrien dans les paysages romands³. Si l'œuvre de Jaccottet semble éviter la ghettoïsation⁴ des littératures francophones tout comme l'assimilation à la production littéraire française, elle n'apparaît toutefois pas sous l'étiquette de *littérature suisse* ; et ce faisant elle se classe du côté de la littérature française. Il est d'ailleurs le quatrième Suisse à être publié par la célèbre maison d'édition La Pléiade en 2014, après Jean-Jacques Rousseau, Charles-Ferdinand Ramuz et Blaise Cendrars.

Et citons également, avec Adrien Pasquali⁵, Robert Pinget. Ayant coupé volontairement tout lien avec la Suisse, il refusa également l'hégémonie parisienne, allant s'installer à Tours pour conser-

ver son indépendance artistique. Son œuvre romanesque s'attache à l'« in-forme » : « des propos contradictoires me sont ici rapportés par quelqu'un... qui ne m'a pas révélé son identité⁶ ». Jouant des voix qu'il entrecroise, il recompose les paysages, les témoignages et les situations sans que, jamais, il ne soit possible de les figer – et par extension, de le classer. De même que pour Jaccottet, la fiction et l'écriture sont les voies permettant d'arpenter et de mettre au jour l'intériorité :

c'est un monde subjectif, intérieur, désorganisé, balbutiant, émerveillé ou bouleversé, tout nourri de l'autre bien entendu puisqu'il est vivant, mais jamais terminé, un monde en mouvement, en devenir, le mien⁷.

Le paysage peut ainsi être pensé comme support – et non comme identité – car c'est finalement la poétique qui est donnée à voir :

Mais le maître est toujours là. Et la maison dans le même paysage. Même lumière, même ambiance équivoque. Mêmes rumeurs indistinctes.

Un inventaire à dresser. Du peu qui reste. Objets, lieux, voix. N'en pas nommer l'auteur. Qui le mandate ? Il était là hier, il est là ce matin, sera là demain. Le temps de verbaliser. Est-ce le terme ? Il écoute et écrit. Il relit, il récrit.

Du peu qui reste⁸.

Enfin, pour terminer, nous voudrions évoquer le cas particulier de deux auteures romandes pour qui le choix du « nom d'auteur » relève également de la posture littéraire, car il s'agit ici d'une fiction intimement vécue. Prendre un pseudonyme, tel qu'a pu le penser Gérard Genette dans *Seuils* (1987)⁹, est un phénomène assez répandu parmi

1. Dominique KUNZ WESTERHOFF, « Profondeur de l'image : Paysages avec figures absentes de Philippe Jaccottet », *Littératures*, n° 40, 1999, p. 191.

2. Philippe JACCOTTET, *op. cit.*, p. 74.

3. Une fois que le poète sera installé à Grignan (Drôme), il s'attachera à des « paysages très simples, dépourvus de pittoresque » (Philippe Jaccottet, *La Promenade sous les arbres*, Paris, La Bibliothèque des Arts, 1988 [1957], p. 19.)

4. Ce terme, s'il est certes fort, souligne aussi l'enfermement que subissent ces littératures pensées comme périphériques ou mineures. Pour continuer la métaphore, cet enclavement consiste à ne penser les littératures francophones que sous l'angle de marges qui ne parviennent pas à se détacher de la domination française. Voir notamment, Alain MABANCKOU, « La francophonie, oui, le ghetto, non ! » in *Le Monde*, 19 mars 2006, <https://www.lemonde.fr/idees/article/2006/03/18/la-francophonie-oui-le-ghetto-non_752169_3232.html>, consultée le 10 juillet 2019 ; Véronique PORRA, « «Pour une littérature monde en français» Les limites d'un discours utopique », *Intercambio*, n° 1, 2008.

5. Adrien PASQUALI, « Langue et littérature en Suisse romande : paradoxes et fécondités », *Littérature*, « L'Écrivain et ses langues », n° 101, 1996, p. 63-72.

6. Robert PINGET, « Postface », *Libera*, Paris, Éditions de Minuit, 1968.

7. Robert PINGET, « Pseudo-principes d'esthétique », in *Nouveau Roman : hier, aujourd'hui*, t. 2, Paris, UGE, p. 317-318.

8. Robert PINGET, *L'Ennemi*, Paris, Éditions de Minuit, 1987, p. 7.

9. Gérard GENETTE, *Seuils*, Paris, Points, « Essais », 2002 [1987], p. 50. Il s'agit, dans la continuité de Genette, de penser le pseudonyme comme création de l'écrivain.e qui influe ainsi sur la réception – et donc la compréhension – de son

les écrivains suisses ; mais, pour Alice Rivaz et Corinna S. Bille, la construction littéraire de leurs noms prend en compte une dimension identitaire romande. C'est sans doute là que nous voyons se développer le lien entre espace et écriture, en une véritable géographie – littéralement *geo*, espace, et *graphie*, écriture – qui *encre* le territoire et s'ancre dans une réalité topographique pour accéder à un universel : celui de l'écriture poétique.

C'est du nom d'un village vaudois, Rivaz, situé dans la commune de Lavaux, qu'Alice Rivaz signe ses ouvrages. De son vrai nom Alice Golay, l'autrice reviendra dans son journal, intitulé *Traces de vie. Carnet* (1983), sur le choix d'un pseudonyme pour se protéger¹ ; mais surtout, elle y consacra une réflexion importante dans l'article éponyme : *Ce Nom qui n'est pas le mien* (1980). Dans cet écrit de nature critique, l'autrice suisse dévoile le dédoublement auquel l'usage du pseudonyme la confronte : « Signer des livres d'un pseudonyme, c'est avouer au départ une dualité foncière entre le désir de se cacher et celui de se montrer, laquelle ne peut que s'aggraver encore par ce port d'un masque² ». Néanmoins, ce « masque » littéraire apparaît bel et bien comme une signature territoriale qui la rattache dès le seuil du texte à la Suisse.

Corinna S. Bille emprunte, elle aussi, son nom d'autrice à celui d'un village suisse. Son vrai prénom, Stéphanie, se retrouve dans l'initiale « S. » qu'elle fait précéder du prénom issu de la version féminisée du village natal de sa mère, Corin près de Sierre. Si ce choix relève de l'hommage familial, il est lui aussi un véritable travail scripturaire : il s'agit ici aussi d'inscrire le territoire dans l'identité d'autrice³, et vice-versa. Ceci est d'ailleurs particulièrement paradoxal au vu du refus de l'autrice

d'être classée dans la littérature romande (et féminine) : cela révèle une tension interne entre individuel, Corinna Bille en tant que personne, et collectif, l'autrice sur la scène littéraire. C'est justement ce tiraillement identitaire qui déconstruit l'idée même de filiation dite « naturelle » – et donc essentialisante – entre territoire et littérature.

Comme le précisait Claire Jacquier dans *l'Histoire de la littérature en Suisse romande*, « tout le monde s'entend pour [...] accorder une existence extrinsèque [à la littérature romande], après qu'on a renoncé à lui attribuer une essence⁴ ». Il est vrai que dès lors que sont dépassées les prises de position personnelles, l'existence de la scène littéraire romande n'est plus à démontrer ; néanmoins, la question des identités littéraires et auctoriales reste ouverte, car l'ancrage des œuvres dans un pays, une culture, une langue demeure une question sensible.

Conclusions

Les littératures suisses, parfois méconnues, soulèvent la question de l'identification de leurs productions artistiques, notamment dès lors que l'on se penche sur ses langues, ses cultures et ses identités. Cette tension touche notamment la littérature suisse de langue française qui, parfois méconnue ou mésestimée, se heurte à l'assimilation à la littérature française. Maurice Chappaz spécifiait que « les écrivains qui n'ont point la chance d'être nés dans l'Hexagone restent souvent considérés comme des bâtards⁵ ». Nous espérons par cette brève présentation avoir souligné les lignes de force de la littérature romande sur la scène des littératures de langue française. Pour répondre à la question qui nous a servi de fil conducteur, à savoir « comment penser les spécificités de la littérature romande ? », les écrivains romands trouvent de plein droit leur place dans le panorama des littératures d'expression française – hors, d'ailleurs, de tout héritage colonialiste (Maghreb, Afrique)

œuvre.

1. Alice RIVAZ, *Traces de vie : Carnet*, Vevey, l'Aire, 1998 [1983], p. 142.

2. Alice RIVAZ, *Ce Nom qui n'est pas le mien*, Vevey, l'Aire, « L'Aire bleue », 1998 [1980], p. 141.

Maria Hermínia Amado Laurel consacre à ce thème un excellent article intitulé « Lectures d'écrivains : "vision du monde" et référents littéraires dans la correspondance d'Alice Rivaz » (2010).

3. Néanmoins, le nom de famille est resté intact dans le processus de pseudonymisation. L'inscription dans la lignée « Bille » apparaît affirmée, c'est le prénom qui porte l'inscription territoriale.

4. Claire JACQUIER, « Littérature romande et questions d'identité », dans Roger Francillon (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande*, Lausanne, Payot, 1999, tome IV, p. 409.

5. Maurice CHAPPAZ, *Pages choisies*, Montreux, L'Âge d'Homme, 1988, p. 9.

ou du statut d'acrolecte (Russie) – dont la force est d'affirmer et de revendiquer leurs caractéristiques et spécificités. Profondément ancrée dans le territoire suisse, elle nous offre des réflexions à dimension universelle.

Apparaissant à un carrefour identitaire, le cas de la littérature suisse romande amène à dénouer les liens trop facilement tressés entre littérature et appartenance géolinguistique, et ainsi à prendre en compte les enjeux interculturels qui lui sont liés. Les interactions entre langue et littérature sont bien plus complexes qu'il ne pourrait y paraître au premier abord dans le cas des « littératures du proche », comme en témoignent les tensions dans l'écriture pour les auteurs¹; nous amenant à mener une approche résolument interculturelle. Cette question de l'identité littéraire romande n'est pas résolue, que ce soit en Suisse ou en France. Le journal *Le Temps* titrait en 2015 « Pourquoi il faut en finir avec la "littérature romande"² »; soulignant ainsi à quel point la question de la « domination » française pèse encore sur cette production artistique. Et, de l'autre côté de la frontière, les auteurs romands récemment publiés dans la canonique maison d'édition française *La Pléiade* ont de tout temps été volontiers assimilés à la littérature française, que l'on pense à Rousseau, à Constant, ou à Mme de Staël... et le restent !

Et pour finir cette réflexion sur les auteurs romands, soulignons avec Anne-Marie Gresser³ qu'il n'existe que peu de littérature *sur* la Suisse; c'est bien la littérature *de* la Suisse qui nous permet de dresser les contours d'un pays pluriel.

Hélène BARTHELMEBS-RAGUIN

1. Ces tensions se retrouvent d'ailleurs au niveau de la réception par le public et de la critique, ce qui pourra faire l'objet d'une nouvelle réflexion.

2. Sergio BELLUZ, « Pourquoi il faut en finir avec la "littérature romande" », *Le Temps*, 31 mars 2015, <<http://www.letemps.ch/opinions/2015/03/31/faut-finir-litterature-romande>>, consultée le 10 juillet 2019.

3. Anne-Marie GRESSER, *La Suisse, territoire de l'utopie*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 73.